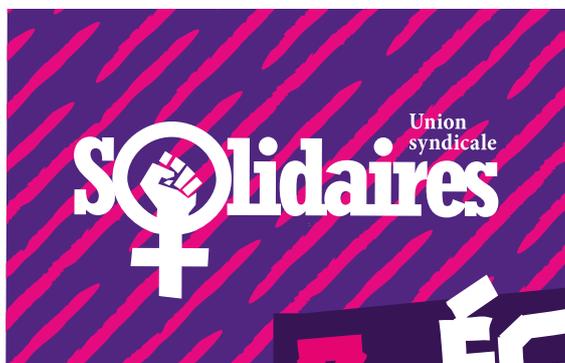


**Union syndicale Solidaires**  
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris  
contact@solidaires.org

**solidaires.org**

f @UnionSolidaires  
t @UnionSolidaires  
i @union\_solidaires



**ÉGALES**  
février 2024



**ÉDITO**

## **CE 8 MARS 2024, C'EST LA GRÈVE FÉMINISTE !**

Alors que le sexisme s'ancre de plus en plus dans l'opinion publique et que les violences sexuelles déclarées ont augmenté de 10 % en 2023. Alors qu'Emmanuel Macron glorifie un acteur accusé par plusieurs femmes de violences sexuelles, bafoue la parole des victimes et réduit les femmes à leur appareil reproductif en appelant à un réarmement démographique. Alors que les idées d'extrême-droite et le Rassemblement national progressent dans les intentions de vote des élections européennes de juin. Alors que la première loi sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes "à travail de valeur égal, salaire égal" date de 1972 et que l'égalité n'est toujours pas là. Alors que les métiers

féminisés, essentiel au fonctionnement de la société sont toujours aussi peu reconnus, mal rémunérés. Alors que 70 % des personnes ayant recouru à l'aide alimentaire sont des femmes et qu'avec l'inflation de plus en plus basculent dans la précarité.

**Pour Solidaires, seule la grève féministe peut construire et amplifier le rapport de force indispensable pour changer de cap! Pour le droit des femmes et l'égalité! Ce 8 mars mettons-nous toutes et tous en grève !**

En plus de l'appel à la grève de Solidaires, vous retrouverez dans ce bulletin celui du cadre unitaire #GrèveFéministe, mais aussi des articles sur de nouveaux droits à conquérir comme le congé hormonal qui fait suite à une soirée organisée par Solidaires Paris ou d'autres sur la lutte contre la précarité menstruelle. Tandis que l'IVG est en passe d'être constitutionnalisé, les sages-femmes expliquent comment le décret leur permettant de pratiquer des IVG instrumentales, fait courir un gros recul sur l'accès à l'avortement. À l'approche du prochain congrès de Solidaires nous revenons sur la place des enjeux féministes dans l'Union. Enfin vous trouverez des conseils lectures et des slogans pour les manifestations féministes !

# La grève féministe c'est quoi ?

## Pourquoi le mot d'ordre d'une grève féministe ?

Depuis plusieurs années, Solidaires porte le mot d'ordre de «grève des femmes» pour le 8 mars. Le renvoi à une «grève des femmes», traduit par certain-es comme une grève des seules femmes, n'a pas toujours été compris, voire rejeté, également sur l'argument ancien d'une division des travailleu-ses. Du coup, c'est la modalité d'une grève féministe qui a été retenue en 2018 par exemple en Espagne. C'est aussi le mot d'ordre de l'appel national unitaire en France depuis 2019, entre les organisations du mouvement féministe et des syndicats.

## Et concrètement c'est quoi la différence entre une grève féministe et une grève classique ?

La grève est la cessation du travail, deux dimensions du «travail» sont en cause lorsque l'on parle de grève féministe :

**1** La dimension du travail au sens général, c'est-à-dire le travail salarié : les femmes ont rejoint en France les hommes en terme de taux d'activité, mais des différences restent persistantes : différences de salaires, présentes majoritairement dans des métiers moins rémunérés (santé, éducation, soins...), différences d'évolutions de carrières, majorité de femmes dans le travail précaire et les temps partiels et au final une différence de montant de retraite de près de 40 %.

**2** La dimension du «travail» invisible : c'est-à-dire le travail domestique, puisque les femmes ont encore en charge majoritairement les tâches ménagères et le soin, l'éducation des enfants. Il ne s'agit donc pas de cloisonner cet appel à la grève au seul travail salarié. La situation des femmes, des inégalités qu'elles subissent, est liée à un rapport de domination qui couvre toutes les situations de vie : sa place dans la société, sa place en tant qu'être sexué, sa place au travail...

**La «grève féministe» est aussi un slogan politique qui renvoie au système patriarcal, elle appelle ainsi à cesser le travail, les soins, les tâches domestiques, les études et la consommation !**



Il s'agit aussi au travers de ce slogan d'appeler les femmes à faire grève pour obtenir l'égalité qu'elles n'ont pas. Derrière la «grève féministe», il y a le «par» et le «pour». Une grève par les femmes et pour les femmes. Ce qui n'exclut pas des alliés : les hommes conscients !

## Trois caractéristiques des mouvements de lutte des femmes ces dernières années peuvent être retenues :

**1** L'importance du contexte et de la dimension internationale : l'accélération des régressions des droits des femmes à laquelle on assiste sur l'avortement, la PMA pour toutes, accompagnées des montées de l'extrême droite partout. Les répliques comme le mouvement #MeToo, #BalanceTonPorc, sont elles aussi à dimension internationale. En 2019, des assemblées transnationales se sont mises en place.

**=> d'où l'importance pour Solidaires de faire les liens au sein du réseau syndical international avec les militantes syndicales engagées dans ces luttes !**

**2** L'ampleur des mobilisations et leur continuité sur toute l'année : elles dépassent parfois celles des mobilisations sociales «classiques», encore récemment en Inde, des millions de femmes ont fait une chaîne humaine. Elles se déroulent sur toute l'année, et là où le 8 mars est d'ampleur, c'est la continuité des luttes féministes dans le temps qu'il faut pointer !

**=> d'où l'importance pour Solidaires de se mobiliser toute l'année sur les questions féministes et de les inclure dans nos revendications et luttes quotidiennes.**

**3** La force collective et émancipatrice des femmes : leur capacité à s'opposer et à mener les combats même si ce ne sont pas forcément toujours des luttes victorieuses dans l'immédiat.

**=> d'où l'importance pour Solidaires de soutenir ces luttes, les initier, les «visibiliser», parce que de plus en plus de femmes s'engagent, et qui répond aussi à des enjeux de renouvellement du syndicalisme et du syndicat.**

# TRÈS BON 8 MARS DE GRÈVE !

LE 8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE  
DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

FAISONS LA GRÈVE  
FÉMINISTE!



DIX RAISONS  
(ET PAS LIMITATIVES...)  
DE FAIRE LA GRÈVE  
FÉMINISTE  
LE 8 MARS :

→ **Les inégalités salariales persistent et les inégalités au travail restent légions** : temps partiels, congés parentaux essentiellement pris par les femmes, carrières moindres, métiers féminisés dévalorisés avec les salaires les plus bas...

→ **Les inégalités à la retraite** s'aggravent au fil des réformes régressives... et le gouvernement envisage de nouvelles réformes sur les droits familiaux et conjugaux ! Vers la fin des mesures compensatoires et les pensions de réversion ?

→ **Pour le droit à choisir d'avoir un enfant ou pas : L'avortement est menacé de par le monde**, et en dégradant les services publics, en publiant un décret contraignant pour les sages-femmes qui veulent pratiquer des IVG instrumentales, ce gouvernement limite de fait l'accès à l'IVG. Dans le même temps il nous parle de « réarmement démographique »... Au lieu de politique nataliste au relent vichyste, le gouvernement devrait prendre à bras le corps la question des inégalités femmes/hommes, et des manques de crèches !

→ **Stop aux injonctions contradictoires sur les corps des femmes!** Trop couvertes ou pas assez, trop minces, grosses, grandes, etc., c'est le contrôle permanent !

Faisons la grève au travail, la grève dans nos foyers (des tâches ménagères, des courses...), dans les écoles et les universités! Interrompons toute activité productive et reproductive, formelle et informelle, rétribuée et gratuite. Participons partout aux actions et manifestations. Réapproprions-nous tous les espaces publics!

→ **Au quotidien, les femmes et minorités de genre subissent les violences sexistes et sexuelles** en plus des violences économiques. Les doubles discours sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles continuent (cause nationale... et soutien d'agresseurs sexuels).

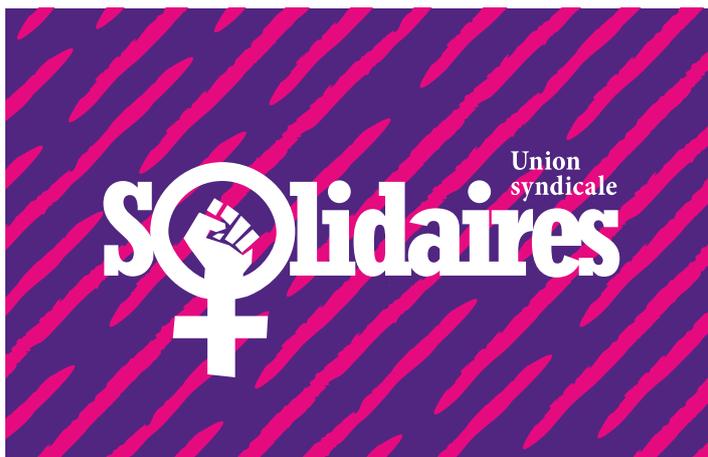
→ **Les femmes sans papiers sont confrontées à la surexploitation et aux discriminations**, épuisées par les conditions de travail dans lesquelles elles exercent leurs métiers et la loi immigration va considérablement aggraver leur situation.

→ **Les femmes handicapées subissent d'autant plus toutes ces violences et inégalités.**

→ **Les femmes doivent souvent « souffrir » en silence...** avec des traitements médicaux inadaptés et un vide sur la recherche médicale quant au genre.

→ **Les discours de l'extrême droite et réactionnaires gagnent du terrain** : discours de haine qui pointent les étrangers comme boucs émissaires des violences faites aux femmes, une petite musique sur le retour des femmes au foyer.

→ **Des groupes réactionnaires stigmatisent toutes les tentatives d'éducation non sexiste et/ou à la sexualité**, seule manière de combattre le patriarcat à la base!



Le 9 février 2024

# SOLIDAIRES REVENDIQUE !

→ Une augmentation immédiate des salaires privés et dans le public et la revalorisation dans tous les métiers féminisés : éducation, santé, soins, commerce, nettoyage, etc., des moyens et des sanctions réelles pour les entreprises et administrations qui ne réduisent pas ces inégalités!

→ Un partage du congé parental mais qui soit mieux rémunéré et d'une durée suffisante plutôt qu'un congé de naissance!

→ La suppression des dernières réformes des retraites, particulièrement régressives pour les femmes et un retour à la retraite à 60 ans et 37,5 annuités.

→ Le droit à disposer de nos corps et de faire des enfants ou pas!

→ La constitutionnalisation de l'avortement mais avec de vrais moyens pour y accéder et sans culpabilisation des personnes qui avortent.

→ Un vrai service public de la petite enfance et de prises en charge de la dépendance!

→ Le droit d'être libres de nos choix vestimentaires, de nos corps, à vivre nos identités de genre et nos sexualités

→ 3 milliards pour se donner les moyens d'une vraie lutte contre les harcèlements sexuels, les féminicides, et toutes les autres violences faites aux femmes au travail et partout!

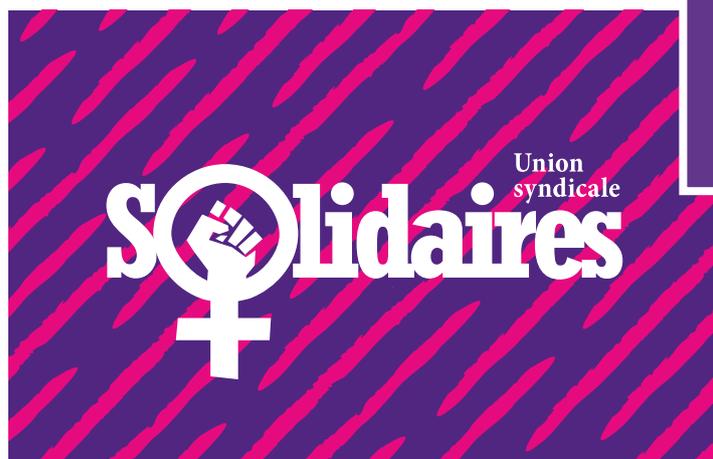
→ L'abrogation de la loi immigration!

→ D'intégrer le prisme du genre, comme celui du handicap à toutes les politiques publiques.

→ De nouveaux droits : d'avoir des traitements et une recherche médicale propre aux femmes, des droits nouveaux en termes de congés hormonaux pour toutes les femmes.

→ Une éducation non sexiste et qui pointe les discriminations de toute nature!

**POUR SOLIDAIRES, SEULE LA GRÈVE FÉMINISTE PEUT CONSTRUIRE ET AMPLIFIER LE RAPPORT DE FORCE INDISPENSABLE POUR CHANGER DE CAP! POUR LE DROIT DES FEMMES ET L'ÉGALITÉ!**



[grevefeministe.fr](https://grevefeministe.fr)

facebook : @UnionSolidaires  
X : @UnionSolidaires  
instagram : @union\_solidaires  
mastodon : @UnionSolidaires@climatejustice.social  
telegram : <https://t.me/solidaires>  
tiktok : @syndicat.solidaires

# « CONGÉS MENSTRUELS ET HORMONAUX, GAGNONS DE NOUVEAUX DROITS! »



**Solidaires Paris** a organisé une soirée de discussion sur le congé menstruel ou hormonal. Quelques syndicats de l'Union ont commencé à élaborer sur ces nouveaux droits et cela fera partie de la mise à jour de notre revendicatif, il était donc important de réfléchir ensemble en interpro sur cette question. On avait intitulé la soirée : « Congés menstruels et hormonaux, gagnons de nouveaux droits! », car la notion de congé menstruel commence à être un peu connue et nous voulions aborder celle de congé hormonal, qui prendrait mieux en compte l'ensemble des étapes liées à la vie hormonale.

Ces différentes étapes sont : les règles ; le syndrome prémenstruel ; l'ovulation (inflammatoire sans souci de pathologie) ; la période de procréation (préparée ou non, il y a mobilisation psychique et arrêt de la pilule et des hormones) avec en plus questionnement sur le fait d'être enceinte ou non (quel que soit son choix) à gérer au travail, le premier trimestre de grossesse qu'on doit taire (on ne sait jamais) mais qui est un énorme bouleversement hormonal et physique ; la période d'interruption de grossesse ; la période pré-ménopause, la ménopause et la post-ménopause ; la contraception à la charge des femmes (rdv médicaux, pose/dépose de stérilet, étapes des changements hormonaux) ; traitements hormonaux (transition de genre, contraception, ménopause, FIV...); la surveillance médicale avec injonction sur le corps des femmes de surveiller ce cycle hormonal qui serait signe de bonne santé car lié à la contraception.

Après la présentation d'Annabel Brochier (psychologue du travail et ergonome) sur les conséquences physiques, psychologiques et cognitives, et les conséquences sur le travail, nous avons

abordé la question de la réponse syndicale à travers 3 exemples de revendicatif de syndicats.

## LES CONSÉQUENCES ET RISQUES AU TRAVAIL DU CYCLE HORMONAL

Le cycle hormonal a une durée moyenne de 28 jours, ce cycle – et la vie hormonale en général – a des effets sur le corps des femmes. On va beaucoup parler des règles et des douleurs des règles. Les différents textes de loi proposés sur le congé menstruel parlent de douleurs incapacitantes des règles. Pourtant, ces douleurs concernent la majorité des femmes mais toutes ne connaîtront pas le côté incapacitant. Selon l'IFOP, 10 à 12 % des femmes déclarent ne pas avoir de douleur pendant les règles, cela laisse 90 % des femmes avec des douleurs.

Mais ces douleurs ne se limitent pas au ventre. Nous avons :

- Les douleurs dans le dos, le ventre, les seins, les jambes ;
- Des migraines ;
- Des hémorroïdes ;
- Des troubles du transit (10 % des femmes ont des diarrhées les deux premiers jours des règles), des flatulences, de la constipation, des vertiges ;
- Des malaises ;
- Des nausées ;
- Des bouffées de chaleur ;
- Des fuites urinaires et anales ;
- Relâchement des tissus ;
- Effets secondaires des médicaments...

Et ça, c'est sans les effets secondaires des protections périodique avec l'inconfort mais aussi les effets toxiques pouvant aller jusqu'au décès avec le choc toxique. Mais là encore ce serait la faute des femmes... qui ne se lavent pas bien les mains en utilisant ces protections.

En plus des effets physiques, il y a les effets psychiques :

- Devoir cacher son état qui est pourtant un état naturel.
- Simuler le bien-être, car si on est de mauvaise humeur c'est parce qu'on a nos règles et pas parce qu'il y a un déclencheur de mauvaise humeur face à nous.
- Simuler la linéarité de fonctionnement pour tenir des objectifs similaires alors que nos capacités ne sont pas linéaires.
- Peur de ne pas y arriver, d'échouer à simuler.
- Conflit de valeur et injonction paradoxales (risques psychosociaux) : il faut aller travailler alors qu'on n'en est pas capable. Malheureuse de faire semblant d'aller bien et de ne pas réussir à travailler.
- Exprimer ses difficultés mais en même temps personne pour mettre en œuvre des actions.
- Injonctions hygiénistes, à être propre.
- Injonction à cacher son intimité.

Tout cela a un coût cognitif :

- Anticiper sa journée de travail et établir des stratégies d'évitements ;
- Être dans l'hypervigilance permanente ;
- Des efforts plus importants pour se concentrer pour arriver au même niveau ;
- Dissimuler son état.

Il y a un effet cocktail. On ne peut pas prendre les problèmes un par un, par exemple d'abord les règles puis on verra la suite après. Les femmes subissent un cumul des pénibilités. C'est cette accumulation qui les amène à l'épuisement, et à concilier avec le travail mais aussi le risque professionnel (notamment les RPS) qui se cumule avec la charge mentale. Ne pas minimiser nos problèmes en n'en regardant qu'un seul mais en regardant l'accumulation globale.

Toutes les femmes n'ont pas tous ces effets tout au long de leur vie, mais les femmes

qui traversent l'ensemble de ces périodes sans effets n'existent pas.

Les femmes sous-déclarent et minimisent leurs symptômes, il faut faire des enquêtes en commençant par lever les biais sociaux et les injonctions que mettent le capitalisme et le patriarcat sur les femmes. 87 % des femmes préféreraient ne pas avoir leurs règles, celles qui ne le préfèrent pas c'est souvent parce que c'est un indicateur de non-grossesse.

Il est important de regarder ces congés sous l'angle de la prévention pour concilier vie hormonale et vie professionnelle en levant les biais sociaux qui font que les femmes se taisent.

Prendre la question par les critères de l'évaluation des risques dans le document unique :

- Fréquence : tous les 28 jours, donc 13 fois par an ;
- Intensité de l'exposition aux risques : dépend de la personne et du travail ;
- Durée : toute une vie.

Il faut aussi faire attention aux éléments de langage :

- Variation d'humeur et irritabilité : nous nous adaptons aux variations de notre corps, nous sommes tout le temps en sur-adaptation. Notre corps change quatre fois par cycle.
- Mauvaise humeur : s'il n'y a pas de déclencheur à la mauvaise humeur, nous ne le serons pas.

## QUELLES RÉPONSES SYNDICALES ?

On a constaté l'importance d'élaborer des nouveaux droits sur cette question. Mais la question est de comment les mettre en place ? Comment éviter que le débat porte encore sur l'idée que ça pourrait renforcer les discriminations faites aux femmes ? Comment calibrer les revendications, les limites ou pas à apporter...

On va voir l'exemple de 3 syndicats qui ont élaboré sur cette question et comment se sont construits leurs revendicatifs.

### Sud PTT

Sud PTT a commencé à s'emparer du sujet lors des dernières négociations de l'accord égalité pro à La Poste en 2022. Les femmes représentent plus de la moitié de l'effectif de La Poste, environ 93 000 personnes. Suite aussi à ce qui s'est passé en Espagne, il y a eu la volonté de construire un nouveau revendicatif.

- 12 jours par an qui peuvent être pris, capitalisables ou bien partagés avec des collègues. Sans avoir à fournir de justificatif et qui ne soient pas considérés comme de la maladie.
- Salles de pause adaptées aux femmes qui ont leurs règles (notamment pour les personnes itinérantes).

- Mise à disposition de protections hygiéniques gratuites.

La Poste a refusé l'ensemble des demandes sous prétexte d'inégalité femmes/hommes et que les congés ne seraient pas utilisés, et que les femmes allaient voler les protections hygiéniques. Ils ont juste promis de mettre des poubelles partout (ce qui est prévu par le code du travail) et de sensibiliser les RH sur les règles douloureuses.

C'est une première étape pour Sud PTT qui a permis de poser les questions au niveau des collègues. Il était essentiel de poser ce sujet avec nos collègues, au regard des conditions de travail avec notamment les factrices qui travaillent en extérieur parfois plus de 6 heures par jour, avec un accès difficile voire impossible à des toilettes. Certaines avaient des réserves notamment sur la connaissance de leur cycle par les chefs. S'est aussi posée la question de discriminations supplémentaires, mais c'est l'argument utilisé à chaque avancée pour les droits des femmes (par exemple les congés enfant malade).

Le sujet reste tabou dans la société. Peut-être encore plus tabou dans le monde du travail, comme la santé des femmes au travail aussi, parce que les postes « clés » sont occupés par des hommes la plupart du temps. D'où la nécessité de continuer à en parler le plus possible.

Une nouvelle campagne est prévue en novembre 2024, qui sera sans doute étendue aux congés hormonaux.

### Sud Educ

C'est récent que ces situations soient portées, la commission droits des femmes et LGBTQIA+ a commencé suite aux décisions de Sud PTT.

Pour les revendications, la question a été posée de comment faire sans que ça se retourne contre les femmes.

- Congés menstruels : sous forme d'autorisation spéciale d'absence (pas de jour de carence) et 20 jours par an et sans délai de dépôt. Accompagné de revendication de remplacement et donc de recrutement.
- Reconnaissance de l'endométriose comme ALD 30.
- Accès à des salles de détente et pause adaptées pour le personnel mais aussi les usagères.
- Protections périodiques gratuites dans les établissements, voire remboursement des protections.
- Formation du personnel sur les enjeux des problématiques hormonales et menstruelles.
- Recrutement de médecins du travail pour appliquer, enfin, la loi de la visite périodique annuelle.

### Sud Cultures BNF

Le revendicatif est parti de la base du revendicatif sur la santé au travail.

À la BNF on dispose de 6 jours par an de congé maladie sans justificatif (pas de délai ni de jour de carence). Donc on demande une augmentation de ce droit à 12 jours pour un meilleur accès à la santé. Ces jours sont déjà utilisés en lien avec le cycle hormonal.

Le travail sur ce sujet et sur les revendications des différents syndicats a fait émerger la question de la discrétion et des conséquences en termes de stigmatisation. Et donc le choix a été de limiter à 1 à 2 jours par mois.

Le nombre de jours peut monter jusqu'à 24 jours en passant par la médecine du travail/ de prévention, qui sera donc le ou la seule au courant du problème. C'est le même système pour les personnes en ALD 30 et les personnes victimes de violences conjugales.

*Revendications complémentaires :*

5 jours supplémentaires d'ASA pour IVG et ISG, congé parentalité de 5 jours au lieu de congé père ou adoption, salle de repos adaptée, mise à disposition de protections périodiques et formation des personnels.

Ce revendicatif a été popularisé dans une campagne avec des affiches, tracts et 4 pages. Et pour le 8 mars, le préavis de grève portera ces revendications.

Pour l'instant personne n'a trouvé la formule magique qui répondrait à toutes les problématiques. Mais on a constaté plusieurs choses à éviter :

- Pas de certificat médical pour obtenir des jours d'absence : nous n'irons pas chez le médecin à chaque fois pour quelque chose qui n'est pas une maladie à soigner. On n'est juste pas en état de travailler, et donc pas de jour de carence.
- On ne peut pas travailler donc le télétravail n'est pas une solution. Cela doit rester un choix.
- Il faut aborder en lien la question de la précarité menstruelle, ainsi que l'accès libre à des sanitaires (personnes en itinérance, bloquées à leur poste de travail...).

Le nombre de jours ne sera jamais le bon pour tout le monde donc arriver à trouver au mieux. Certaines et certains diront qu'il faut revendiquer plus pour obtenir ce dont on a besoin.

Une autre piste de réflexion est de considérer le cycle hormonal comme une pénibilité au travail, la faire reconnaître en tant que telle pour les droits et la retraite.

## Le lourd tribut que les femmes payent à la guerre

– Solidaires Loiret

Depuis toujours le viol et les violences sexuelles sont utilisées comme moyens de guerre. Les conflits contemporains n'échappent pas à ces horreurs. Ils ont souvent pour objectif de détruire des communautés entières et de soumettre les populations par la terreur.

En ces temps troublés, où les conflits font rage au quatre coins du monde, n'oublions pas que le viol est un crime contre l'humanité. Que tous leurs auteurs doivent être poursuivis et condamnés très sévèrement.

Solidarité avec nos adelphes du monde entier !

## Précarité menstruelle : levons le tabou

– SUD Culture et Médias Solidaires - BNF

Notre organisation syndicale réclame la mise à disposition de protections hygiéniques à l'ensemble du personnel et du public afin d'aider les personnes réglées qui subissent la précarité menstruelle, à l'image des initiatives à la SNCF suite aux revendications de Sud Rail, et dans d'autres entreprises ou institutions comme les bibliothèques universitaires et certains lycées et collèges.

Nous pensons que la BnF a également son rôle à jouer dans le domaine et nous revendiquons la mise à disposition gratuite de produits d'hygiène biologiques de qualité aux agentes mais aussi aux usagères dans un nombre d'endroits suffisants et sur tous les sites de l'établissement. Si des protections périodiques sont actuellement accessibles au service médical sur le site de Tolbiac

et (en principe !) dans les trousse de secours des différents départements, nous demandons à ce que leur accès soit facilité par l'installation de distributeurs dans les toilettes directement. En effet, les protections hygiéniques sont une nécessité et non un luxe, et chacun-e devrait pouvoir y avoir accès facilement sans intermédiaire. De façon similaire, le lieu proposé pour l'allaitement ou le repos en cas d'indispositions est aussi le service médical. Il nous paraît important de revoir cet état de fait, en proposant des lieux dédiés pour l'allaitement (tirer son lait), se reposer sur tous les sites de l'établissement. Afin d'accompagner l'ensemble de ces mesures, nous demandons aussi la mise en place de formations sur la santé hormonale au travail afin d'améliorer les connaissances et de lever les tabous sur le sujet.

## IVG : quand un décret visant à renforcer le droit à l'avortement le restreint !

– Sud Santé Sociaux

Depuis plusieurs années les sages-femmes revendiquaient de pouvoir pratiquer des IVG instrumentales. La Loi Gaillot visant à renforcer le droit à l'avortement de mars 2022 devait permettre cela. Le décret d'application est paru en décembre 2023. Et ce qui devait être une avancée, devient un recul : cet article qui oblige, pour la réalisation d'IVG chirurgicale, des moyens médicaux surdimensionnés qui vont au-delà que ce l'on demande aux sages-femmes pour pratiquer un accouchement.

«À l'AP-HP, les Centres d'IVG (CIVG) d'Avicenne, Saint-Louis et Corentin Celton ne sont pas adossés à une maternité, et les sages-femmes qui ont été formées ne peuvent donc plus aspirer depuis la parution de ce fichu décret. L'ARS a été contactée et confirme que le décret exclut ce type

de CIVG. À Avicenne, les équipes soignantes ont eu le soutien de la direction, qui a recruté une gynéco-obstétricienne à 10 % pour que les sages-femmes d'Avicenne puissent continuer à aspirer. Mais ce ne peut être une solution pérenne. Le décret exige un-e gynéco-obstétricien-ne et un-e anesthésiste (le médecin embolisateur a le "droit" d'être hors site), ce qui exclut aussi les centres de santé pourtant autorisés depuis 2016 à aspirer. Le décret de décembre 2023 constitue un grave recul pour le droit et l'accès à l'IVG car il place sous tutelle de la gynécologie-obstétrique, pourtant diversement investie dans l'IVG depuis 1975, les professions les plus impliquées dans la pratique concrète de l'IVG notamment instrumentale : sages-femmes et médecins généralistes.»

# LA PLACE DES ENJEUX FÉMINISTES DANS LES CONGRÈS DE SOLIDAIRES

Au fur et à mesure de sa construction, les enjeux féministes vont être de plus en plus développés dans les congrès de Solidaires, confirmant que nous sommes passées du volontarisme de quelques-unes à une prise en charge assumée collectivement nationalement. Quelques étapes...

## **2<sup>e</sup> Congrès — Créteil (2001)**

« Nous proposons de mettre en place une commission interprofessionnelle nationale visant à analyser la situation des femmes dans le travail et dans la société et leur place dans notre union syndicale... »

## **4<sup>e</sup> Congrès — Saint-Jean-de-Monts (2008)**

Inscription dans le préambule des statuts (vote à l'unanimité) : « Le syndicalisme s'inscrit dans une démarche féministe en agissant pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Les inégalités entre les sexes traversent l'ensemble de la société (travail, école, famille, vie publique), le souci de les combattre ne se limite pas au champ professionnel. Le syndicalisme, tel que nous le concevons, veut promouvoir l'adhésion, l'activité, la participation et l'engagement des femmes à toutes les tâches et tous les échelons du syndicalisme. »

Dans la résolution « Femmes : une égalité qui reste à conquérir », après avoir parlé des inégalités dans le monde du travail persistantes qui renvoient à l'organisation sociale marquée par la domination masculine, il est pointé la nécessité d'un travail interne pour repenser certaines pratiques quotidiennes, pour atteindre un taux de syndicalisation des femmes, un taux de candidates aux élections professionnelles et un taux de femmes responsables de structures syndicales similaires à celui existant au sein du champ concerné.

## **5<sup>e</sup> Congrès — Villefranche-sur-Saône (2011)**

Bilan d'activité de la commission femmes : la commission a réactualisé le « Guide des droits des femmes » et a publié un dépliant sur les

violences faites aux femmes. Globalement, la commission constate la difficulté pour que les femmes prennent toute leur place dans les différentes structures de Solidaires, à tous les niveaux.

## **6<sup>e</sup> Congrès — Dunkerque (2014)**

Pour la première fois, adoption d'une résolution à part entière « Égalité entre les femmes et les hommes : un enjeu syndical ». Elle touche à toutes les inégalités femmes-hommes, au travail, dans la société (positionnement sur le logement, la prostitution, l'immigration) les violences sexistes et sexuelles et pointe le caractère systémique des inégalités.

## **7<sup>e</sup> Congrès — Saint-Brieuc (2017)**

L'approche genrée est intégrée dans différentes thématiques, par exemple : le télétravail ne peut être utilisé comme moyen pour répondre à la prise en charge inégale femmes/hommes des tâches domestiques et familiales... La grève des femmes est affirmée.

## **8<sup>e</sup> Congrès — Saint-Jean-de-Monts (2021)**

Lecture d'une charte en ouverture du congrès pour un congrès inclusif, hors de toute oppression, qui vise notamment à prévenir tout comportement sexiste, ou violence sexuelle.

Dans le préambule des statuts de Solidaires, rajout validé à l'unanimité (après la phrase sur le respect de l'intégrité physique et mentale de chaque être humain qui est une valeur fondamentale du syndicalisme) : « À ce titre, les violences, agissements, agressions ou positions sexistes, racistes, lgbtphobes... n'ont leur place ni dans notre syndicalisme, ni dans la société ».

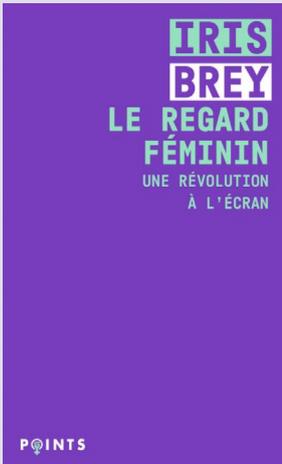
Éléments dans la résolution 2 adoptée : Notamment le positionnement pour la PMA pour toutes, et son remboursement à 100 %. De nombreuses revendications antiracistes et LGBTQi intègrent le revendicatif, en articulation notamment avec le revendicatif féministe.

# Retour Sur...

À l'appel du collectif #GrèveFéministe, plusieurs rassemblements ont eu lieu le 11 janvier sur le territoire en réponse aux propos scandaleux du président début décembre sur son soutien à Gérard Depardieu et de la tribune tout aussi scandaleuse parue dans le Figaro. Nous étions plusieurs milliers pour exiger de mettre un terme à l'impunité des agresseurs.



## Un essai *Le regard féminin*, une série *Split* et un documentaire *Sex is comedy* d'une même autrice Iris Brey et un nouveau métier : coordinatrice d'intimité



Dans l'essai *Le regard féminin*, Iris Brey décortique des scènes cultes de l'histoire du cinéma où les femmes sont filmées comme des objets de plaisir, les privant de pouvoir au profit du regard masculin et des ses désirs. Face au *male gaze* majoritaire, l'autrice montre comment s'est élaboré un regard féminin et la révolution que cela représente.

Le documentaire *Sex is comedy* éclaire au plus près le travail d'une coordinatrice d'intimité qui est chargée d'encadrer les scènes de sexe sur le plateau de la série d'Iris Brey *Split*. Ce nouveau métier est voué à changer les rapports de domination dans le monde du cinéma.



Après avoir analysé les films des autres, Iris Brey passe derrière la caméra dans la série *Split*. La série raconte la naissance d'une histoire d'amour entre 2 femmes pendant le tournage d'un film. C'est un récit politique qui présente un nouveau regard sur l'amour.

Après avoir analysé les films des autres, Iris



La série s'appelle *Split* parce qu'il est question de séparation, de déchirure. Son nom est aussi lié au procédé choisi pour le montage : celui du *split screen*. Ce n'est pas vraiment un hasard si Iris Brey s'est emparée de cet effet puisqu'il a été inventé par une femme, Lois Weber, pour le film *Suspense* sorti en 1913.

C'est aussi un fémage aux autrices évoquées tout au long de la série.

## Le consentement de Vanessa Springora

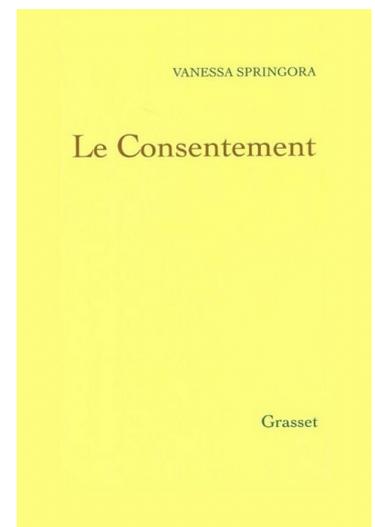
Sorti en 2020, ce livre où Vanessa Springora raconte l'emprise d'un écrivain célèbre qu'elle a vécu.

Lire ou relire ce livre est très éclairant sur ce que sont l'emprise et l'absence de consentement qu'il peut y avoir entre une jeune fille de 14 ans et un adulte de 40 ans. Elle décrit ce qu'elle a vécu, la manipulation et la construction de l'emprise de cet adulte.

On retrouve les mêmes mots et processus dans la prise de parole et la plainte de Judith Godrèche.

Et on comprend bien le système qui est à l'oeuvre dans ces violences.

Le livre est rapide à lire, glaçant sur une époque qui pourrait paraître lointaine mais dont les mécanismes de violences sont toujours bien présents.



## *Je suis fille de berbère* (sur l'air de *Fils de marin*)

Je suis fille de Berbère, qui garde vos enfants  
Fille de Chibani, peintre en bâtiment  
Ptite fille de Polonais, mineur près de Noyelles  
Fille de Sénégalaise qui brique vos hôtels

Ouvrière tunisienne, qu'exploitent des français  
Paysanne bolivienne, qu'on a expropriée  
Ils colonisent nos terres, comme ils ont pris  
nos corps  
On ne se laisse pas faire, on les mettra dehors

La la la la

Je suis une migrante qui affronte les mers  
Refusant une vie de famine, de misère  
J'ai des rêves plein la tête, de vie, de liberté  
Aucune de vos frontières ne pourra m'arrêter.

Je suis féministe russe qui milite pour la paix.  
Je suis mère ukrainienne qui a tout abandonné.  
Je suis fille d'un homme qui a tué ma mère,  
Je déteste vos armes, je déteste vos guerres.

Lalalala

Je suis trans colombienne qui brille dans  
la lumière  
Je danse sur vos haines, je suis fière et déter !  
J'habiterai le trouble, jusque dans vos cités,  
Où nous aurons tissé des liens d'adelphité !

Je suis lesbienne, noire, et favelada,  
Vos balles m'ont tué, mon combat ne s'arrête pas.  
Il fleurit sur les murs, est crié dans les rues,  
Cette semence d'espoir vous ne l'arrêterez plus!

Lalalala

Nous sommes filles de sorcières que l'on n'a  
pas brûlées  
Cessez de nous tuer, cessez d'exploiter  
Féministes acharnées, femmes déterminées,  
Ensemble continuons de nous mobiliser.  
(bis)

**Double journée, demi-salaire, demi-retraite,  
Y'en a assez, assez de cette société  
Qui sème le chômage et la précarité  
Impose les temps partiels et l'retour au foyer**

**Il nous exploite (bis), il nous opprime (bis),  
il nous divise (bis),  
À bas, à bas, le patriarcat**

**Nous n'sommes pas de la chair à macho !  
Nous n'sommes pas de la chair à facho !  
Nous sommes des sorcières, Solidaires !**

**Femmes doublement exploitées,  
doublement discriminées,  
doublement opprimées, ça suffit !  
Chômage, précarité, temps partiel imposé...  
on n'en veut plus !**

**1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> génération, nous sommes toutes des  
filles d'immigrées !**

**Et qu'est-ce qu'on veut ? l'égalité !  
Et qu'est-ce qu'on veut ? l'égalité !  
Dans 100 ans ? Non non non !  
Dans 10 ans ? Non non non !  
Dans 1 an ? Non non non ! Alors quand ??  
Maintenant !**

**Un enfant si je veux, quand je veux !  
Nous ne sommes pas des poules pondeuses !**

**Femmes précaires, retraites de misère,  
De cette société là on n'en veut pas**

**Tout est à nous, rien n'est à eux  
Nos salaires nous appartiennent  
On veut l'égalité  
Et des meilleurs salaires  
Ou alors ça va péter, ça va péter !**

**Et à Gazah (x2), Et en Palestine(x2),  
Et en Syrie(x2), en Argentine(x2),  
Et au Brésil(x2)... So-so-so Solidarité !  
Avec les femmes du monde entier**

**Fachos, catho, macho, Vous nous cassez le clito**

**On est là, on est là ! Même si Macron ne le veut  
pas, nous on est là ! Contre toutes les lois racistes,  
islamophobes et sexistes !**

**Même si Macron ne le veut pas, nous on est là !  
Qu'est-ce qu'on réclame ? Qu'on nous croit !  
Qu'est-ce qu'on réclame ? La justice.**

**Assez, assez, assez d'impunité !  
Agressors, violeurs  
C'est à vous d'avoir peur**

**À bas ! À bas ! Le patriarcat !  
Et le capitalisme et le racisme d'État !**

**Licenciées, précaires ou sans papiers  
Les femmes refusent d'être sacrifiées  
par des actionnaires et des banquiers !**

**Qui va faire la vaisselle ? nous on fait la révolution !  
Qui va faire le ménage ? Nous on fait la révolution !  
Les femmes dans la rue, pas dans la cuisine !**

# LES APPELS



Le collectif #GrèveFéministe, regroupant des associations féministes et syndicats (dont l'Union syndicale Solidaires), avec le soutien d'organisations politiques, appelle à une grève féministe d'ampleur ce 8 mars et à des manifestations massives partout en France. L'appel est à retrouver ici : <https://www.grevefeministe.fr/8-mars-2024/>

N'hésitez pas à vous abonner et à relayer ses réseaux sociaux :

[https://www.instagram.com/greve\\_feministe/](https://www.instagram.com/greve_feministe/)  
[https://twitter.com/greve\\_feministe/](https://twitter.com/greve_feministe/)  
<https://www.facebook.com/lagrevefeministe/>  
<https://fb.me/e/e5Dqfi2KW>

**8 mars, journée internationale des droits des femmes**  
**Exigeons l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes !**

Alors que le rapport du Haut Conseil à l'Égalité (HCE) sur le sixième alerte sur un risque de régression des droits des femmes, ce 8 mars 2024 doit être l'occasion de rappeler que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe constitutionnel qui doit se concrétiser, dans la vie de tous les jours et dans le monde du travail.

Malgré la grande cause nationale du quinquennat pour l'égalité femmes-hommes, nos organisations constatent l'absence d'avancées concrètes que ce soit en matière de rémunération, d'articulation des temps de vie ou de violences sexistes et sexuelles dans le monde du travail. De fait, les conditions de vie et de travail des femmes restent trop souvent l'impensé des politiques publiques et des stratégies RH des employeurs.

**Des inégalités au travail qui perdurent.**

« Tout employeur est tenu d'assurer, pour un même travail ou un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes » Cette loi française de décembre 1972, et celles qui ont suivi, ne sont toujours pas pleinement respectées et n'ont toujours pas permis d'atteindre l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

- En 2024, l'écart moyen est encore de 24% dans le secteur privé et de 14% dans les fonctions publiques. Plus diplômées que les hommes, elles sont pourtant moins nombreuses sur les postes cadres (39 % dans le privé, 43 % A+ FP)
- Concentrées dans des métiers dits « féminins » (56 % des emplois à bas salaires du secteur privé), leurs compétences y sont moins reconnues et moins valorisées.
- Elles représentent 63% des salarié·es du secteur public et sont majoritaires dans les métiers administratifs, du nettoyage, de l'éducation, de la santé et du social.
- Elles représentent 58% des salarié·es payé·es au SMIC.
- Assignées à leur rôle de mère, elles occupent 80 % des emplois à temps partiel et 86 % des congés parentaux. Le poids de la parentalité, incluant la double journée et la charge mentale, pénalise exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales.
- Retraitées, leur pension est en moyenne inférieure de 40 % à celle des hommes.
- En matière de Violence Sexistes et Sexuelle dans le monde du travail, 30% des salariées ont déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail et 70 % de ces victimes de violences au travail déclarent n'en avoir jamais parlé à leur employeur.

Un appel intersyndical à la grève avec la CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires et l'Unsa sera publié le lundi 19 février, vous pourrez le retrouver sur notre site internet.

De son côté l'intersyndicale interpelle le gouvernement pour lui rappeler que l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris au travail, est un enjeu de justice sociale majeur qu'il faut faire aboutir, ici et maintenant, et pour obliger le gouvernement et le patronat à respecter la loi et mettre en œuvre l'égalité réelle :

<https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/nationales/8-mars-journee-internationale-des-droits-des-femmes-exigeons-legalite-professionnelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-appel-unitaire-intersyndical/>

Plusieurs syndicats de l'Union appelle aussi à la grève :

- [SUD Santé Sociaux appelle les secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux à se mettre en grève !](#)
- [SUD PTT appelle à se mettre en grève féministe le 8 mars](#)
- [SUD Culture BNF appelle à faire grève pour exiger un congès menstruel.](#)
- **Solidaires 31** : <https://solidaires31.fr/tract/grreve-8-mars/>
- **Solidaires 93** : En appui à l'appel à la grève féministe du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, les Unions départementales FSU 93, CGT 93, Solidaires 93 et CFDT 93 organisent [un stage interprofessionnel de formation syndicale le lundi 4 mars 2024](#) à la Bourse départementale du travail de Bobigny.